

## *Archéologie : un pas à gauche..., deux pas à droite !!*

*Aujourd'hui 9 septembre 2013, les organisations syndicales représentatives à l'Inrap étaient conviées en grande pompe au ministère de la Culture et de la Communication pour signer avec la direction de l'Inrap, en présence d'Aurélie Filippetti, l'accord de réduction de l'emploi précaire à l'Inrap adopté à l'unanimité par les OS le 5 septembre dernier au Comité technique central. Après la signature de l'accord, l'intersyndicale a fait la déclaration suivante en réponse au courrier de la ministre à la Cour des comptes :*

*« Madame la ministre,*

*La signature d'un accord qui permettra à des dizaines de nos collègues de bénéficier d'un contrat à durée indéterminée devrait être une occasion de se réjouir, même si il est en deçà des revendications de l'intersyndicale et des personnels ainsi que de la loi. Malheureusement les choix politiques que vous nous annoncez par le biais de la Cour des comptes viennent ternir une décision qui va dans le bon sens.*

*Soyons clairs : la fête est gâchée. Les errements qui ont suivi le discours de Saint-Remy-de-Provence auraient pu passer pour une série de maladresses, d'oublis, d'imprécisions, à titre d'exemples : composition de la commission chargée d'élaborer le livre blanc, travail de cette commission qui « omet » d'envisager l'hypothèse d'en finir avec l'archéologie mercantile et concurrentielle, documentation fournie au comité technique de la direction générale des patrimoines du 7 juin.*

*A chaque fois cela aurait pu, ne pas être votre faute. Mais, grâce à la Cour des comptes, aujourd'hui les masques tombent. Vous avez osé !*

*Vous avez osé faire le choix idéologique de garantir en France la possibilité de faire du profit financier sur le dos de la protection du patrimoine archéologique et des deniers publics, au détriment des conditions de travail des archéologues et de la qualité scientifique des opérations. Vous avez fait le choix de la concurrence commerciale pour les fouilles archéologiques, et ce choix, vous l'avez fait de la manière la plus inconsidérée qui soit : nous passerons l'annonce faite par le biais de la Cour des comptes car peut être qu'une fois de plus cela n'est pas votre faute, mais nous ne pouvons pas occulter le fait que seules les propositions du livre blanc ont été examinées par votre administration. Pire vous n'avez pas écrit une seule ligne pour justifier, expliquer, argumenter cette décision. Même les pires ennemis du service public se sont toujours évertués à ouvrir un semblant de débat, à fournir un minimum d'arguments.*

*Sans la remise en cause de ce système concurrentiel, qu'en sera-t-il du pôle public que nous appelons de nos vœux ?*

*Et la recherche, parlons-en ! Alors que certains arbitrages sont actés par votre réponse et celle de votre collègue ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, nous sommes toujours en attente d'une réunion sous l'égide de vos deux Cabinets...*

*Et même sur la seule proposition que tout le monde réclame, la propriété publique du mobilier archéologique, alors que vous nous aviez affirmé au musée des arts décoratifs que vous porteriez cette mesure, votre administration fait machine arrière...*

***Madame la ministre, aujourd'hui nous prenons acte de ce qui n'est autre qu'une déclaration de guerre. Nous sommes affligés de constater qu'il nous faudra nous battre pour obtenir simplement que vous teniez vos engagements de Saint-Rémy-de-Provence. »***

**Pour accéder au référé de la Cour des comptes et aux réponses des ministres de tutelles (ministre de la Culture et de la Communication et ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche) :**

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/L-Institut-national-de-recherches-archeologiques-preventives>